

APPEL A CANDIDATURES :
Professeur invité

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE (60h – cours du soir)

Cycle/année	Bac 1 (1 ^{er} cycle)
Cursus concerné	Bachelier en gestion de l'entreprise
Obligatoire ou optionnel	Obligatoire
Volume horaire	60 h
Crédits ECTS	5
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Quadrimestre	1er quadrimestre en horaire décalé

Environnement de travail

ICHEC Brussels Management School s'inscrit dans la tradition des grandes écoles de management et propose plusieurs programmes de formation en gestion : en cours du jour ou du soir, en formation initiale ou continue. L'ICHEC dispense un **enseignement de type long et de niveau universitaire** ; elle forme ses étudiants à devenir des managers responsables et ouverts au monde. Son identité se définit par une **vision, une mission et des valeurs** <https://www.ichec.be/fr/pourquoi-lichec>. L'ICHEC est un département de la Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC ».

La personne recrutée fera partie du groupe-matière « Expertise comptable et révisorat »

Description du poste

L'ICHEC recrute un.e **chargé.e de cours** pour le cours de Comptabilité Financière en 1^{ère} année de bachelier en **horaire décalé**. Le cours, de 5 ECTS, se donne au 1^{er} quadrimestre.

Description du contenu du cours

Le cours de comptabilité financière B1 vise principalement à développer le raisonnement comptable en partant des principes et des conventions de notations et de présentation, ainsi que des aspects légaux à respecter, afin de maîtriser la collecte des informations, leur enregistrement, et la préparation des états financiers (essentiellement le bilan et le compte de résultats). Le cours ne se donne pas sur des logiciels comptables.

Le cours de comptabilité B1 permet de planter les bases de la gestion d'entreprise et définit les concepts nécessaires aux cours de finance et de comptabilité (B2, B3, master).

Afin d'assurer une cohérence avec les cours de comptabilité financière avancée (B2) et analyse des états financiers (B3), les points suivants devraient être abordés :

- **Les comptes annuels**
 1. Les comptes annuels et les autres documents à déposer à la Banque Nationale de Belgique par les sociétés
 2. Le bilan
 3. Le compte de résultats
- **L'enregistrement des opérations dans le livre journal et le grand livre des comptes**
 1. Le plan comptable
 2. Le grand livre des comptes
 3. Le fonctionnement des comptes de bilan
 4. L'enregistrement des opérations au livre journal
 5. La balance des comptes
 6. La chronologie des opérations neutres
 7. Le fonctionnement des comptes de résultats
 8. La chronologie des opérations avec résultat
- **L'enregistrement des opérations courantes**
 1. La TVA
 2. L'enregistrement des rémunérations et charges sociales
 3. L'enregistrement des opérations relatives aux valeurs mobilières
 4. Les impôts et taxes comptabilisés en cours d'exercice
- **L'enregistrement des opérations de fin d'exercice en vue d'établir les comptes annuels**
 1. La chronologie des opérations comptables
 2. L'inventaire et les règles d'évaluation
 3. Le rattachement des achats, des ventes, des charges et des produits à l'exercice auquel ils se rapportent
 4. Les provisions pour risques et charges
 5. Les amortissements
 7. La valorisation des stocks et les variations de stocks
 9. Les réductions de valeur
 13. Les impôts sur le résultat
 14. L'affectation des résultats

Actuellement, l'ouvrage de référence est « Descendre, N., & Gomez, A. (2019). *La comptabilité financière à votre portée, Tome 1. De l'initiation à la maîtrise* (3ème édition). Wolters Kluwer ».

Profil souhaité

Titres requis :

Le candidat ou la candidate est titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion, d'un Master en Gestion de l'entreprise/en Ingénieur commercial ou équivalent.

Compétences en matière d'enseignement :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires et s'impliquer dans leur construction.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir relatif à sa discipline.
- Actualiser ses connaissances et ses pratiques.
- Porter un regard réflexif, éthique et interdisciplinaire sur ses connaissances scientifiques et son enseignement.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en partageant la responsabilité collective de la formation.
- Disposer d'aptitudes pédagogiques :
- Planifier le cours et concevoir des dispositifs d'enseignement.
- Construire avec les étudiants un contexte relationnel propice à l'apprentissage.
- Utiliser les outils d'évaluation adaptés à l'enseignement dispensé et promouvoir la réussite des étudiants.
- Ancrer les contenus et les démarches dans la réalité professionnelle visée par la formation.

Compétences linguistiques :

- Maîtrise parfaitement le français

Atouts :

- Dispose d'une expérience professionnelle ou de recherche dans le domaine de la comptabilité.
- A un intérêt marqué pour l'enseignement ;
- Maîtrise les outils informatiques usuels (suite Microsoft Office)
- Dispose d'aptitudes pédagogiques et se sent capable de communiquer oralement avec des grands groupes

Conditions de travail

- Fonction : Professeur-invité (F/H/X)
- Volume de la charge : 60h
- Entrée en fonction : à partir de septembre 2023
- Le profil du candidat déterminera le type de contrat (personnel employé/personnel statutaire) ou de convention (statut indépendant), compte-tenu de l'expérience valorisable
- Rémunération barémisée ou, le cas échéant, rétribution selon un tarif horaire de 100€/heure de cours.
- Lieu de travail : majoritairement sur le campus de Montgomery (Bruxelles). Déplacements sur le site d'Anjou (Bruxelles) sont toutefois possibles

Dépôts des candidatures

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Honoré Sebahire, selon les modalités suivantes :

- Un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation
- Date limite de dépôt : 30 mai 2023
- Par courrier électronique : honore.sebahire@ichec.be

Politique d'égalité des chances

La Haute Ecole « ICHEC-ECAM-ISFSC » a adopté le « Gender Equality Plan » dont l'ICHEC est pleinement partie prenante : <https://www.ichec.be/fr/pourquoi-lichec>.

La politique de gestion du personnel de l'ICHEC repose sur la diversité et l'égalité des chances. Les candidats sont engagés en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions ou de leur handicap.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec M. Honoré Sebahire (honore.sebahire@ichec.be) et soyez assuré/assurée de la confidentialité de cette information.